

Rapport sur le dialogue et l'engagement 2020

Achévé de rédiger le 30 avril 2021

Objet et portée

Les fonds investissent notamment dans des PME et des ETI qui constituent le poumon du tissu économique européen. Eiffel Investment Group se positionne comme **un actionnaire long-terme** accompagnant les sociétés dans la durée.

La philosophie d'Eiffel IG et de l'équipe de gestion est d'être proche du management des sociétés dans lesquelles le fonds investit. Nous accompagnons les sociétés présentes en portefeuille afin de les encourager à rendre publics leurs engagements et pratiques ESG mais aussi à améliorer celles-ci.

Cette proximité permet notamment de construire une relation de confiance au sein de laquelle les gérants peuvent inciter les sociétés à collecter leurs données ESG et à en améliorer la performance d'année en année, notamment grâce à la dimension d'investissement long terme du fonds.

Eiffel IG attache une forte importance aux données extra-financières des sociétés financées et l'approche de la société de gestion repose sur la conviction que les entreprises qui intègrent les enjeux du développement durable dans leur stratégie offrent de meilleures perspectives à long terme. En effet, la qualité de la responsabilité sociale et environnementale tout comme une bonne pratique de la gouvernance d'entreprise favorisent directement son développement.

Ainsi, l'engagement actionnarial et le dialogue sont au cœur de la stratégie ESG des fonds gérés et visent un double objectif :

1. Enrichir le process de gestion
 - **via une meilleure appréhension dans nos process des risques** extra financiers ou **opportunités** extra financières de nos investissements, et **une sensibilisation des émetteurs à ceux-ci**,
2. Promouvoir la transparence et l'amélioration des pratiques dans la durée
 - en encourageant les émetteurs à **rendre compte publiquement de leur stratégie ESG**,
 - **Et à améliorer leurs pratiques** dans le domaine de la RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise).

En complément, Eiffel IG a développé des stratégies d'investissement d'impact qui visent à encourager les sociétés et les modèles qui ont un impact positif sur l'environnement, l'emploi, l'inclusion, la santé, etc..

Notre politique d'engagement vise donc à instaurer un dialogue constructif et de long terme avec les émetteurs afin de les sensibiliser et de les accompagner dans leur démarche responsable.

L'engagement actionnarial désigne le fait de :

- prendre position sur des enjeux ESG,
- exiger des actions en vue d'améliorer les pratiques dans la durée,
- Et implique un dialogue direct et un suivi sur le long terme (avec analyse dans le temps des résultats obtenus).

Le dialogue est le principal outil de nos pratiques d'engagement actionnarial. Il pourra prendre différentes formes : rencontre avec les entreprises, conférences téléphoniques, échanges d'emails, etc..., tout moyen permettant d'établir un dialogue constructif avec l'émetteur.

Il permet de mieux connaître les dossiers et d'influencer les pratiques des entreprises, ce qui va dans le sens d'un accompagnement dans le progrès, ce qui est la voie privilégiée pour les fonds gérés par Eiffel IG.

Il peut s'exprimer lors des assemblées générales, en amont et en suivi d'un investissement, ou en cas de survenance d'une controverse.

La politique d'engagement d'Eiffel IG s'articule autour des axes suivants :

- Eiffel IG entretient un dialogue permanent avec les émetteurs afin de valoriser leur démarche ESG, notamment quand elle est naissante. Eiffel IG encourage la **transparence** et incite les entreprises à **rendre compte publiquement de leur stratégie ESG**.
- Eiffel IG peut demander aux entreprises impactées par des controverses de niveaux 3 et 4 (Gravité significative ou forte) la façon dont elles gèrent ces situations et les mesures correctives qu'elles mettent en place, et exiger des engagements plus forts pour les controverses de gravité 5 « critique ».
- Enfin, Eiffel IG dispose d'une politique de vote, lui permettant ainsi d'agir comme un actionnaire responsable.

Engagement en vue de valoriser les démarches ESG, encourager la transparence et inciter les entreprises à rendre compte publiquement de leur stratégie ESG

L'un des objectifs de la société de gestion, à travers sa démarche d'engagement, est de favoriser la transparence et de sensibiliser les émetteurs aux bonnes pratiques. L'un des moyens d'y parvenir est de leur demander de rendre compte de leur stratégie ESG, et notamment de répondre aux questionnaires ESG émis par GAIA et restituant une note ESG sur 100.

En 2020, nos équipes ont échangé avec les émetteurs du portefeuille afin de les sensibiliser à la démarches (email, rendez-vous téléphoniques, rendez-vous physiques, etc...). Cette démarche a permis à chaque émetteur de participer à l'évaluation ESG et d'améliorer sensiblement la notation ESG de **9 émetteurs en portefeuilles**.

Société	Résultats obtenus	Objectifs sur le thème : Transparence / Rendre compte publiquement de ses pratiques ESG : (amélioration sensible de la note)	Fonds concernés
Eurobio-Scientific	+17 sur la note finale	Atteint	NOVAs & FCPI
Focus Home Interactive	+19 sur la note finale	Atteint	NOVAs & FCPI
Wiit	+21 sur la note finale	Atteint	NOVAs
Focusrite	+25 sur la note finale	Atteint	NOVAs & FCPI
Wallix Group	+36 sur la note finale	Atteint	NOVAs & FCPI
Bilendi	+40 sur la note finale	Atteint	FCPI
Oeneo	+5 sur la note finale	Atteint	NOVAs & HMEF
Agripower	+6 sur la note finale	Atteint	NOVAs & FCPI
Delta Plus Group	+9 sur la note finale	Atteint	NOVAs

* NOVAs : Gamme gestion collective Actions NOVA, dont NOVA Europe ISR. HMEF : Harmonie Mutuelle Emplois France. FCPI : Gamme de FCPI gérés par Eiffel IG.

Histoire d'entreprise : Dialogue avec WIIT

La société italienne Wiit est spécialisée dans l'hébergement pour les entreprises de leurs applications critiques dans le cloud ; elle dispose de datacenters en Italie et en Allemagne. La société réalise un chiffre d'affaires de 52M€ et est cotée à la bourse italienne depuis 2017. La société est suivie par nos équipes depuis cette date et nos fonds sont actionnaires de la société depuis février 2020. A cette occasion, nous avons sensibilisé la société à répondre au questionnaire ESG de Gaia, afin de faire **une évaluation de sa maturité ESG**, un prérequis pour nos investissements. La société a accueilli cette démarche positivement, souhaitant renforcer sa politique ESG, sur laquelle elle a débuté un travail depuis 2 ans avec un cabinet de conseil spécialisé.

Notre dialogue avec Wiit a pris la forme d'échanges de mail, d'échanges lors de séminaires, ou encore de rendez-vous dédiés afin de suivre dans le temps l'évolution des pratiques.

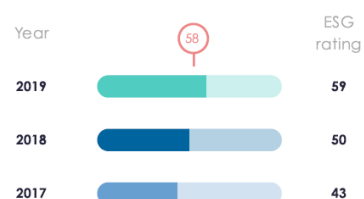
Il a permis de dresser un bilan avec la société et d'identifier également des points d'amélioration de leur politique ESG. Parmi les points positifs, la politique de Wiit comprend déjà des objectifs de gouvernance (ex : féminisation des équipes dont l'équipe dirigeante), sur le pilier environnemental (ex : objectif de réduction de 20% de sa consommation d'énergie d'ici 2025) ou encore le pilier social (ex : objectifs de formation des équipes). La société a également publié un rapport extra financier (non obligatoire compte tenu de sa taille), fait migrer la consommation de ses datacenters en contrat sur énergie renouvelable, et fait voter en assemblée générale une politique de rémunération en ligne avec les bonnes pratiques.

Parmi les points d'amélioration sur lesquels nous avons échangé, nous avons sensibilisé la société sur l'importance de **rendre compte publiquement de ses pratiques ESG** : nous avons demandé à la société une plus grande transparence sur la documentation financière et extra-financière du groupe sur son site internet, l'inclusion d'un reporting sur les émissions de gaz à effet de serre du groupe dans leur rapport ESG, ou encore l'inclusion d'objectifs ESG dans les futurs plans de rémunération des dirigeants.

La société s'est engagée à intégralement changer son site web courant 2021 afin qu'il comprenne toute la documentation en anglais. Elle devrait aussi établir un bilan carbone lors de son prochain rapport ESG et considère des critères ESG pour le prochain plan de rémunération long terme des dirigeants.

Résultats obtenus : après deux campagnes d'évaluation ESG et un dialogue de qualité, **la société a considérablement fait progresser sa performance ESG**, passant d'une note de 43/100 à 59/100, soit une progression de +37%.

Transparence/ Rendre compte publiquement des pratiques => Atteint



Fonds concernés : NOVAs : Gamme gestion collective Actions NOVA, dont NOVA Europe ISR.

Dialogue et engagement sur des thématiques ciblées

Eiffel IG met en œuvre une politique de dialogue de long terme avec les émetteurs afin de mieux connaître leurs pratiques mais aussi afin d'identifier des axes d'amélioration à suivre dans le temps.

L'approche d'Eiffel IG vise à focaliser le dialogue sur **des thèmes ESG matériels**, sources de risque et/ou d'opportunités pour l'entreprise. L'objectif est d'adopter une approche constructive de dialogue, **promouvant le progrès**.

La société a réalisé plus d'une dizaine d'entretiens dédiés à ces thématiques sur l'année écoulée.

Thermador : Dialogue sur l'amélioration des pratiques

Thermador est une société qui bénéficie déjà d'une forte maturité en termes d'ESG (note Gaia 78/100). La société se fixe annuellement des objectifs extra financiers et déploie une feuille de route claire et publique, permettant de rendre compte à l'ensemble des parties prenantes.

Nous nouons avec Thermador un dialogue régulier (4 entretiens en 2020) et de qualité, permettant de suivre dans le temps les axes d'amélioration qui subsistent :

Emploi : dans une logique d'intéressement et de fidélisation sur le long terme, la société a mis en place une augmentation de capital de 1% du capital pour les salariés. Ceux-ci ont bénéficié de la loi Pacte, ils ont bénéficié d'une réduction de 40% sur le prix, en échange de la conservation des actions 10 ans dans le FCPE de l'entreprise.

Dans le contexte de la crise sanitaire, la société a annoncé qu'aucun licenciement n'était prévu et n'a pas gelé ses embauches.

Pratique d'achats :

La société manque d'uniformisation des pratiques d'achats et d'évaluation des fournisseurs : ces travaux seraient en cours alors qu'une filiale du groupe teste la mise en place ; l'objectif est de transposer ces pratiques sur l'ensemble du groupe.

Proposition d'Eiffel IG : Formation des directeurs achats et commerciaux pour s'assurer de la bonne mise en œuvre des pratiques.

Environnement :

L'un des challenges de la société concerne le pilier environnemental et notamment la mesure des impacts environnementaux de scope 3 et la qualification des produits (éco conçus ou verts). Proposition d'Eiffel IG : Intégrer des critères ESG dans la rémunération variable des directeurs de filiales pour une meilleure prise en compte des objectifs extra financiers.

Fonds concernés : NOVAs : Gamme gestion collective Actions NOVA, dont NOVA Europe ISR, et Harmonie Mutuelle Emplois France

*En 2020, il nous a semblé pertinent de concentrer une partie de nos dialogues avec les émetteurs, sur les conséquences de la crise de la COVID 19, notamment sur **l'emploi**. Cet élément est notamment l'un des éléments déterminant de la stratégie du fonds Harmonie Mutuelle Emploi France. Entre mars 2020 et fin 2020, nous avons échangé avec une large partie de nos participations et aborder cette problématique avec elles.*

Focus Emploi : Dialogue dans un contexte Covid avec Lectra

Lectra est une société française spécialisée dans les logiciels et les équipements de découpe de textile à destination des marchés de la mode, de l'automobile et de l'ameublement, qui ont été particulièrement frappés par la crise de la Covid.

Lors d'un entretien dédié, nous avons souhaité mieux comprendre la politique de recrutement/maintien de l'emploi aux vues des difficultés liées à la Covid.

La société avait engagé un plan de recrutement significatif pour l'exercice 2020 (+8%), sur lequel elle a mis un coup de frein (sur les 120 recrutements ouverts en mars 2020, 90 ont été fermés mais 20 ont été gardés (notamment pour les commerciaux). **La société indiquait ne pas prévoir de licenciement dans les équipes**, mais arrêter les recrutements et ne pas remplacer systématiquement les départs, notamment dans les équipes directement affectées par la baisse d'activité. Le chiffre d'affaires annuel de la société a reculé de -16% en 2020. Malgré ce recul, la société confirme sa volonté de ne pas procéder à des licenciements, confirmant sa volonté de maintien/croissance de l'emploi, notamment pour soutenir l'innovation, clé pour son développement à long terme.

Fonds concernés : NOVA : Gamme gestion collective Actions NOVA

Focus emploi : dialogue dans un contexte Covid avec LISI

LISI est un groupe industriel mondial, spécialisé dans la fabrication de solutions d'assemblage et de composants à forte valeur ajoutée pour les secteurs de l'aéronautique, de l'automobile et du médical. La société **emploie plus de 9500 personnes dans le monde dont la moitié en France**.

Lors d'un entretien dédié, nous avons souhaité mieux appréhender les conséquences de la crise sur les emplois pour LISI, et plus généralement la politique sociale de la société.

Lisi a mis en place un PSE (plan de sauvegarde de l'emploi) concernant 197 personnes sur le millier de salariés du groupe présents sur le site de Marmande (spécialisation aéronautique).

Le groupe se voit contraint à cette mesure suite à la baisse attendue de -40/-50% de revenus sur ce site pour les 3 prochaines années. En effet, la crise de la COVID a mis un coup d'arrêt brutal à la production d'avions alors que ce site était spécialisé sur des composants pour le 737 max dont toute la flotte est clouée au sol suite à des problèmes en vol.

Le management était donc contraint de prendre des mesures même si elles pourraient s'avérer finalement moins lourdes que le chiffre de licenciement annoncé.

Finalement, 150 dossiers de départs volontaires ont été validés dans le cadre du PSE (départs en retraite anticipée, départs pour création d'entreprise ou reconversion professionnelle).

Fonds concernés : Harmonie Mutuelle Emplois France

Engagement et dialogue dans un contexte de controverses

3 entreprises en portefeuille ont été impactées par des faits d'actualités liés à des thématiques ESG dans le cadre de nos processus d'investissement et ont fait l'objet d'un dialogue dédié et suivi avec les émetteurs.

Société	Sujet	Réponses/résultats obtenus si engagement	Atteinte des objectifs / Conclusions
Planetel	<p>Identification d'éléments susceptibles d'être une controverse lors des contrôles effectués préalablement à l'investissement :</p> <p>1/ Action en justice contre Telecom Italia en 2013</p> <p>2/ Condamnation en 2016 (30k€ d'amende) pour non-respect des règles de protection de la vie privée (conservation de données personnelles pendant une période supérieure à la durée autorisée, protection insuffisante des bases de données).</p>	Réponse détaillée et satisfaisante par email, avec plusieurs éléments de réponses en pièces jointes pour justifier leurs arguments.	Absence de controverse
Solutions 30	Rapport anonyme dénonçant des liens présumés avec la mafia italienne et des actes de blanchiment d'argent suivi de lettres d'accusation du hedge fund Muddy Watters	Contacts multiples avec le management. Les réponses ont été satisfaisantes même si des points restent à éclaircir. Réponse de chaque point soulevé sur son site internet. Piste d'amélioration en matière de pratiques (en plus de celles déjà initiées par la société – réponse en transparence, mandat d'un audit indépendant) ; renforcement du conseil d'administration (davantage d'indépendant).	Objectifs partiellement atteints : la société devra rendre compte dans le temps de ses avancées sur les axes d'amélioration identifiés
Ubisoft	La société fait l'objet de plusieurs accusations de harcèlement et est critiquée pour son environnement toxique. Contact avec la société suite à la controverse concernant plusieurs personnes de la société, dont des membres de l'équipe dirigeante, suite à des accusations de harcèlement sexuel.	Mise en place d'une piste d'engagement et demande de transparence et de suivi dans le temps d'indicateurs tels que : taux de formations des équipes aux problématiques de harcèlements, enquête interne anonyme, taux de réponse des procédures d'alertes.	Objectifs partiellement atteints : la société devra rendre compte dans le temps de l'amélioration de ses pratiques

Dialogue dans le cadre de l'exercice des droits de vote

Lorsque la saison des Assemblées Générales survient, les équipes d'investissement sont chargées d'étudier les résolutions proposées.

L'une des particularités de l'organisation du dialogue et de l'engagement chez Eiffel IG est qu'elle est décentralisée afin que chaque gérant/analyste effectue le dialogue sur les investissements dont il a la charge. Eiffel IG n'a pas recours à des conseillers en vote dans le cadre de l'exercice de ses droits de vote.

Cette organisation permet selon nous :

- ⇒ De capitaliser sur la connaissance approfondie et le suivi dans la durée des entreprises afin de mieux comprendre les enjeux ESG et
- ⇒ d'exprimer des votes en Assemblées Générales adaptés.

En tant qu'actionnaires minoritaires, nous agissons ainsi à travers des décisions qui nous semblent bonnes à la fois pour l'émetteur et pour nos porteurs de part

Ce dialogue peut survenir en amont de l'Assemblée Générale ou après celle-ci :

En amont :

- A la demande de la société, lorsque celle-ci est en phase de rédaction de ses résolutions afin de confronter celles-ci aux bonnes pratiques de place et à notre politique de vote,
- A notre demande, afin
 - o d'expliciter le vote négatif à une ou plusieurs résolutions ou afin de clarifier certaines résolutions,
 - o ou encore pour sensibiliser la société sur la transparence requise (mise à disposition dans un délai raisonnable et en tout état de cause au moins dans le respect des délais légaux, des documents pour pouvoir exercer nos votes).

Après l'Assemblée Générale :

Le dialogue pourra survenir à notre initiative pour sensibiliser les émetteurs sur les raisons d'un vote négatif à une ou plusieurs résolutions.

En 2020, Eiffel IG a dialogué avec **9 émetteurs** dans le cadre des Assemblées Générales.

Le plus souvent, les dialogues s'articulent autour **d'attentes plus fortes en terme de transparence** :

- Mise à disposition des documents dans un délai raisonnable et en tout état de cause dans le respect des délais légaux,
- Publication sur le site de la société afin de respecter l'équité de l'information de tous les porteurs,
- Sensibilisation sur l'importance de transparence envers les investisseurs minoritaires internationaux (demande de documentation en anglais).

Ou d'échanges sur d'éventuels votes « contre » afin de **partager notre vision sur les meilleures pratiques**. Les sujets récurrents couvrent notamment les bonnes pratiques concernant :

- Les opérations dilutives notamment relatives aux émissions de titres avec suppression des DPS (Droits Préférentiels de Souscription)
- L'émission et notamment des conditions d'octroi de BSA, stock-options ou actions gratuites,
- La gouvernance : composition des conseils (mixité, indépendance),

- Les politiques de rémunérations (équilibrées, sur base de critères clairs et quantifiables, intégration d'objectifs extra financiers, etc....).

Histoire d'entreprise : Dialogue avec EQS AG

EQS est une société allemande spécialisée dans l'édition de logiciel (compliance, relations-investisseurs, etc...)

Nous avons dialogué à plusieurs reprises avec la société en 2020 et notamment à l'occasion de son Assemblée Générale. Nous l'avons sensibilisée sur l'importance de la mise à disposition en temps et en heure de l'ensemble de la documentation relative à son Assemblée Générale, afin de permettre à ses actionnaires de voter pleinement et sur l'importance de la transparence envers les investisseurs minoritaires internationaux (demande de documentation en anglais).

Ce dialogue constructif a porté ses fruits, la société ayant, pour son Assemblée Générale 2021, amélioré nettement la mise à disposition de sa documentation qu'elle a intégralement publiée en anglais sur son site.

⇒ Objectif **Transparence** atteint

De plus, nous avons indiqué à la société que nous étions opposés, conformément à notre politique de vote, aux augmentations de capital sans Droits Préférentiels de Souscription (DPS), compte tenu du risque de dilution. Nous avons donc voté « contre » et expliqué notre position à l'émetteur.

⇒ Objectif **amélioration des pratiques** non atteint

Fonds concernés : NOVA : Gamme gestion collective Actions NOVA, dont NOVA Europe ISR, et FCPI gérés par Eiffel IG

Le rapport de vote pour l'année 2020 est disponible sur notre site internet sur la page suivante : <https://www.eiffel-ig.com/investisseur-responsable.php>